Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 035-213501661-20260227-2026_05-DE

Mairie de MARPIRE
Ille-et-Vilaine
3522

N° 2026/05

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 17.02.2026
Nombre de conseillers en exercice : 15 présents : 14 votants : 14

L'AN DEUX MIL VINGT-SIX
Le 27 FEVRIER, à 20H30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Mme MOUSSU Thérèse, Maire.
Etaient présents : MOUSSU Thérèse - TRAVERS Alain - PASQUEREAU Sylvie - HALLET Christelle - PAIN Jean-Yves - COUROUSSE Stéphanie - GARDAN Nadine - LEJAS Frédéric - DAGUISE Laurent - FAUCHEUX Ludivine - TROPEE Rémi - BEAUDUCEL Cécile - DUBOIS Gildas - BRISSIER Régis formant la majorité des membres en exercice.
Absente excusée : ALBARET Coralie
M. BRISSIER Régis a été élu secrétaire de séance.

OBJET : Subventions communales 2026

Le Conseil Municipal accorde les subventions suivantes pour l'année 2026 :

▪ Club de la Gaieté (230 € + 300 € de subvention exceptionnelle)	530 €
▪ Association sportive – Foot – Volley	3 000 €
▪ Association familiales CSF Marpiré	3 200 €
▪ A.C.C.A chasse	775 €
▪ Anciens Combattants	210 €
▪ APEL	460 €
▪ Prévention routière	47 €
▪ FNATH Vitré (accidentés du travail)	47 €
▪ A.D.M.R Vitré	275 €
▪ A.D.M.R. Châteaubourg (1023x1€)	1 023 €
▪ EPISOL	115 €
▪ Donneurs de sang	47 €
▪ Association Quatre Vaux Les Mouettes	47 €
▪ MFR Saint-Aubin-d'Aubigné	47 €
▪ Comité des fêtes de Marpiré	200 €
▪ Association régionale des laryngectomisés et mutilés de la voix	47 €

TOTAL	**10 070 €**

Pour extrait conforme au registre

Le Maire
Thérèse MOUSSU

MAIRIE de MARPIRE (Ille-et-Vilaine)